



RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL DU MINISTÈRE T1/2020-2021



Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Introduction

Ce premier rapport trimestriel a été rédigé par la direction conformément à l'article 65.1 de la [Loi sur la gestion des finances publiques](#) et selon les modalités prescrites par le [Conseil du Trésor \(CT\)](#). Ce rapport devrait être lu de concert avec le Budget principal des dépenses de 2020-2021.

Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen externe.

Pouvoirs, mandats et activités de programme

Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) est le ministère fédéral responsable d'un vaste éventail d'enjeux liés à l'environnement incluant la prise de mesures visant la croissance propre et la lutte contre les changements climatiques. Le Ministère prend également part à des activités visant la prévention et la gestion de la pollution; la préservation de la nature; et la prévision des conditions météorologiques et environnementales. Le Ministère aborde ces enjeux par l'entremise de diverses mesures, comme la mise en œuvre du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, la collaboration avec nos partenaires stratégiques, notamment les provinces, les territoires et les peuples autochtones, la surveillance, la recherche scientifique, l'élaboration de politiques et de règlements, ainsi que par l'application des lois environnementales.

L'orientation du programme du Ministère reflète l'interdépendance entre la durabilité de l'environnement et le bien-être économique.

Aux termes de la *Loi sur le ministère de l'Environnement*, les pouvoirs, les tâches et les fonctions du ministère de l'Environnement et du Changement climatique s'étendent aux domaines suivants :

- la conservation et l'amélioration de la qualité de l'environnement naturel, notamment celle de l'eau, de l'air et du sol, et la coordination des politiques et programmes pertinents du gouvernement du Canada
- ressources naturelles renouvelables, notamment les oiseaux migrateurs et la flore et la faune
- la météorologie
- la mise en application des règles et des règlements

Une description sommaire de la Raison d'être et des responsabilités essentielles d'Environnement et Changement climatique Canada peut être trouvée dans la [Partie II du Budget principal des dépenses](#) et le [Plan ministériel](#).

Méthode de présentation

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du Ministère accordées par le Parlement et utilisées par le Ministère, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses pour l'exercice 2020-2021. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un cadre de rapport financier à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à émettre un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

Le Ministère utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Analyse des autorisations

L'état des autorisations présenté dans ce rapport trimestriel (Tableau 1) tient compte des autorisations qui ont été approuvées pour la période se terminant le 30 juin 2020.

Les autorisations totales d'ECCC disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 ont diminué d'environ 289,2 M\$ (1 538,5 M\$ - 1 827,7 M\$)¹ comparativement au même trimestre de l'année précédente. Cette diminution est principalement attribuable à une réduction des crédits du Budget principal des dépenses. Dû à la pandémie COVID-19 et aux sessions parlementaires limités du printemps pour étudier les crédits, le Règlement de la Chambre des communes a été amendé pour prolonger la période d'étude durant l'automne. Les crédits disponibles d'ECCC représentent 9/12^e du Budget principal des dépenses de 2020-2021. ECCC anticipe recevoir les crédits totaux du Budget principal des dépenses de 2020-2021 en décembre 2020.

Cette diminution de 289,2 M\$ inclut une diminution des autorisations de dépenses en fonctionnement (Crédit 1) de 199,0 M\$ (643,7 M\$ - 842,7 M\$), des autorisations de dépenses en immobilisation (Crédit

¹ Se reporter à l'état des autorisations – Tableau 1 et 2C

5) de 34,6 M\$ (67,4 M\$ - 102,0 M\$), des autorisations de dépenses en subventions et contributions (Crédit 10) de 165,3 M\$ (622,4 M\$ - 787,7 M\$) et une augmentation des autorisations législatives budgétaires de 109,7 M\$ (205,0 M\$ - 95,3 M\$).

Crédit 1 – Autorisations de dépenses en fonctionnement nettes

La diminution de 199,0 M\$ comparativement à la dernière année fiscale des autorisations de dépenses en fonctionnement est principalement attribuable à une diminution de 214,6 M\$ liée aux crédits réduits à 9/12 du Budget principal des dépenses de 2020-2021, alors que les crédits totaux avaient été fournis l'année dernière. La différence résiduelle est attribuable à la fluctuation des profils de financement de diverses initiatives tel que le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux, la Stratégie nationale zéro déchet de plastique, l'initiative Adapter les services météorologiques et les services relatifs à l'eau du Canada aux changements climatiques, le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain, le Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone, la Mise en œuvre d'un Système de compensation fédéral pour le carbone, ainsi que des allocations compensatoires du Secrétariat du Conseil du Trésor en lien avec les nouvelles conventions collectives.

Crédit 5 – Autorisations de dépenses en immobilisation

La diminution de 34,6 M\$ comparativement à la dernière année fiscale en autorisations de dépenses en immobilisation est principalement due à une diminution de 22,4 M\$ liée aux crédits réduits à 9/12 du Budget principal des dépenses de 2020-2021, alors que les crédits totaux avaient été fournis l'année dernière. La différence résiduelle est attribuable à la fluctuation des profils de financement de diverses initiatives telles que : les collectivités arctiques et nordiques, la revitalisation des services météorologiques du Canada et l'initiative Adapter les services météorologiques et les services relatifs à l'eau du Canada aux changements climatiques.

Crédit 10 – Autorisations de dépenses en subventions et contributions

La diminution de 165,3 M\$ comparativement à la dernière année fiscale en autorisations de dépenses en subventions et contributions est principalement due à une diminution de 207,5 M\$ liée aux crédits réduits à 9/12 du Budget principal des dépenses de 2020-2021, alors que les crédits totaux avaient été fournis l'année dernière. La différence résiduelle est attribuable à la fluctuation des profils de financement de diverses initiatives telles que : le Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone, la Stratégie nationale zéro déchet de plastique, la Protection de la nature, des parcs et des espaces sauvages, la croissance propre et changements climatiques, le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain et la *Loi sur les espèces en péril (LEP)*.

Autorisations législatives

L'augmentation de 109,7 M\$ comparativement à la dernière année fiscale en autorisations législatives est principalement en raison :

- d'une augmentation de 109,2 M\$ en autorisation législatives de subventions et contributions liées au Fonds d'incitation à l'action pour le climat; et

- d'une augmentation de 0,5 M\$ liée aux contributions pour le régime d'avantages sociaux des employés.

Analyse des dépenses par autorisation

Les détails des dépenses par article courant sont présentés dans les tableaux 1 et 2.

Au premier trimestre de 2020-2021, les dépenses budgétaires totales se sont élevées à 259,6 M\$ comparativement à 233,6 M\$ pour la même période en 2019-2020, soit une augmentation de 26,0 M\$.

Le crédit 1 - Les autorisations nettes de fonctionnement utilisées au cours du premier trimestre de 2020-2021 ont totalisé 194,1 M\$, ce qui représente une augmentation de 1,7 M\$ (194,1 M\$ - 192,4 M\$) par rapport au même trimestre en 2019-2020. Cette variance est principalement attribuable à l'augmentation des salaires permanents basés sur les conventions collectives, une réduction des dépenses de voyages et une diminution des revenus due au calendrier des paiements.

Le crédit 5 - Les autorisations de dépenses en immobilisation utilisées au cours du premier trimestre de 2020-2021 ont totalisé 5,1 M\$, ce qui représente une augmentation de 0,8 M\$ (5,1 M\$ - 4,3 M\$) par rapport au même trimestre en 2019-2020. Cette écart est principalement attribuable à une augmentation des frais d'honoraires d'experts-conseils en génie pour diverses activités de construction.

Le crédit 10 - Les autorisations de subventions et contributions utilisées au cours du premier trimestre de 2020-2021 ont totalisé 36,5 M\$, ce qui représente une augmentation de 23,2 M\$ (36,5 M\$ - 13,3 M\$) par rapport au même trimestre en 2019-2020. Cette variance est principalement attribuable au calendrier des paiements soumis pour l'initiative Protection de la nature, des parcs et des espaces sauvages du Canada, pour les initiatives appuyant la croissance propre et aux changements climatiques et pour la Stratégie emploi jeunesse.

Les autorisations législatives utilisées au cours du premier trimestre de 2020-2021 ont totalisé 24,0 M\$, ce qui représente une augmentation de 0,3 M\$ (24,0 M\$ - 23,7 M\$) par rapport au même trimestre en 2019-2020.

Analyse des dépenses par article courant

Les détails des dépenses par article courant sont présentés dans les tableaux 3 et 4.

Les dépenses relatives au personnel ont augmenté de 11,0 M\$ (190,7 M\$ - 179,7 M\$) par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Cette variance est principalement attribuable à l'augmentation des salaires permanents basés sur les conventions collectives.

Les dépenses relatives aux transports et aux communications ont diminué de 7,4 M\$ (0,9 M\$ - 8,3 M\$) par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à une diminution des dépenses de voyage due aux restrictions de voyager mises en place afin d'enrayer la propagation du COVID-19.

Les dépenses relatives aux services professionnels et spéciaux ont diminué de 2,3 M\$ (17,5 M\$ - 19,8 M\$) par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Cette variance est principalement attribuable à une diminution des frais de services de traduction ainsi que des frais de formation professionnel et en langue seconde.

Les dépenses relatives à la location ont diminué de 2,2 M\$ (16,4 M\$ - 14,2 M\$) par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Cette variance est principalement attribuable à un prépaiement à la Nation Squamish pour un montant annuel lié à une location de la portion de la réserve indienne Capilano ainsi qu'un ajustement lié à ce montant prépayé.

Les dépenses trimestrielles liées aux paiements de transfert ont augmenté de 23,2 M\$ (36,5 M\$ - 13,3 M\$) par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Cette variance est principalement attribuable au calendrier des paiements soumis pour l'initiative Protection de la nature, des parcs et des espaces sauvages du Canada, pour les initiatives appuyant la croissance propre et aux changements climatiques et pour la Stratégie emploi jeunesse.

Les recettes trimestrielles ont diminué de 4,4 M\$ (9,8 M\$ - 14,2 M\$) par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Ce résultat est principalement attribuable au calendrier des paiements reçus liés à l'entente pluriannuelle avec NAV Canada pour des services de prévisions météorologiques.

Risques et incertitudes

ECCC est principalement financé par voie d'autorisations de dépenses parlementaires pour les dépenses en fonctionnement, les dépenses en immobilisation et les paiements de transfert, ainsi que les autorisations législatives. Le Ministère est aussi financé en partie au moyen de recettes nettes en vertu d'un crédit. Les dépenses prévues d'ECCC reflètent le financement approuvé par le Conseil du Trésor et le Parlement.

La capacité d'ECCC à produire des résultats pour les Canadiens est influencée par un large éventail de facteurs internes et externes, tels que la fréquence croissante des phénomènes météorologiques violents et l'exigence de consulter et de collaborer avec des partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux, autochtones et autres pour aborder des défis environnementaux communs. Dans sa gestion financière, le Ministère considère ces facteurs et leurs impacts potentiels liés au plan financier du ministère.

En raison de la pandémie de COVID-19, ECCC a priorisé le soutien des services essentiels, comme une grande proportion de ces employés ont été demandés de travailler à distance. ECCC a révisé ses politiques et procédures afin d'évaluer et implanter les ajustements nécessaires à court terme pour soutenir la livraison de services. Un exercice de planification des priorités a eu lieu afin d'ajuster les échéances des principales étapes et livrables, au besoin, et pour mieux positionner le Ministère à s'adapter rapidement aux nouvelles réalités opérationnelles.

Le Ministère a été tenu de gérer ses opérations et programmes avec des autorisations financières réduites étant donné que seulement 9/12 des crédits du Budget principal des dépenses de 2020-21 a été approuvé par le Parlement. Les autres crédits sont prévus d'être approuvés en décembre 2020.

ECCC continuera de surveiller étroitement son environnement opérationnel afin de réaffecter les ressources aux priorités clés et de s'assurer que les ressources sont gérées efficacement pour obtenir des résultats.

Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Les changements importants suivants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes ont eu lieu au cours du premier trimestre :

- Conformément aux directives fournies par le Secrétariat du Conseil du Trésor en réponse à la pandémie de COVID-19, le gouvernement du Canada a demandé à ce que les employés travaillent de la maison dans la mesure du possible. Le Ministère a identifié les services essentiels et critiques et les ressources de soutien connexes afin d'assurer la continuité des opérations et des services critiques du gouvernement pour les Canadiens.

Approuvé par :

(La version originale a été signée par)

T. Christine Hogan,
Sous-ministre

Gatineau, Canada
Date : 26 août 2020

(La version originale a été signée par)

Carol Najm,
Dirigeante principale des finances

Gatineau, Canada
Date : 26 août 2020

État des autorisations (non vérifié) – Tableau 1

Exercice 2020-2021 (en milliers de dollars)

	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021*	Crédits utilisés au cours du trimestre terminé le 30 juin 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	643 736	194 076	194 076
Crédit 5 – Dépenses en immobilisation	67 345	5 100	5 100
Crédit 10 – Subventions et contributions	622 411	36 464	36 464
Autorisation législative – Régime d'avantages sociaux des employés	95 747	23 937	23 937
Autorisation législative – Paiements visant à appuyer la lutte contre les changements climatiques (Fonds d'incitation à l'action pour le climat)	109 148	0	0
Autorisation législative – Traitement et allocation d'automobile du Ministre	89	22	22
Total des autorisations budgétaires	1 538 476	259 599	259 599
Autorisations non budgétaires	-	-	-
Total des autorisations	1 538 476	259 599	259 599

* Les crédits disponibles d'ECCC représentent 9/12e du Budget principal des dépenses de 2020-2021. ECCC anticipe recevoir les crédits totaux du Budget principal des dépenses de 2020-2021 en décembre 2020. Les crédits des Budgets supplémentaires des dépenses suivront plus tard cette année.

État des autorisations (non vérifié) – Tableau 2

Exercice 2019-2020 (en milliers de dollars)

	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020*	Crédits utilisés au cours du trimestre terminé le 30 juin 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	842 682	192 431	192 431
Crédit 5 – Dépenses en immobilisation	101 960	4 282	4 282
Crédit 10 – Subventions et contributions	787 709	13 269	13 269
Autorisation législative – Régime d'avantages sociaux des employés	95 294	23 620	23 620
Autorisation législative – Traitement et allocation d'automobile du Ministre	88	22	22
Autorisation législative – Dépense des gains provenant de la disposition des biens excédentaires de la Couronne	0	19	19
Total des autorisations budgétaires	1 827 733	233 643	233 643
Autorisations non budgétaires	-	-	-
Total des autorisations	1 827 733	233 643	233 643

*Les crédits totaux disponibles comprennent le Budget principal des dépenses de 2019-2020.

Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non vérifiées) – Tableau 3

Exercice 2020-2021 (en milliers de dollars)

	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021*	Crédits utilisés au cours du trimestre terminé le 30 juin 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses:			
Personnel	591 984	190 740	190 740
Transports et communications	34 753	871	871
Information	5 063	487	487
Services professionnels et spéciaux	147 788	17 546	17 546
Location	25 604	16 379	16 379
Réparation et entretien	13 755	776	776
Services publics, fournitures et approvisionnements	32 373	4 150	4 150
Acquisition de terrains de bâtiments et travaux	793	18	18
Acquisition de machines et de matériel	29 533	2 003	2 003
Paiements de transfert	731 559	36 464	36 464
Frais de la dette publique	419	0	0
Autres subventions et paiements	5 619	-67	-67
Dépenses budgétaires brutes totales	1 619 243	269 367	269 367
Moins les revenus affectés aux dépenses :			
Revenus	80 767	9 768	9 768
Total des revenus affectés aux dépenses :	80 767	9 768	9 768
Dépenses budgétaires nettes totales	1 538 476	259 599	259 599

* Les crédits disponibles d'ECCC représentent 9/12e du Budget principal des dépenses de 2020-2021. ECCC anticipe recevoir les crédits totaux du Budget principal des dépenses de 2020-2021 en décembre 2020. Les crédits des Budgets supplémentaires des dépenses suivront plus tard cette année.

Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non vérifiées) – Tableau 4

Exercice 2019-2020 (en milliers de dollars)

	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020*	Crédits utilisés au cours du trimestre terminé le 30 juin 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses:			
Personnel	715 918	179 746	179 746
Transports et communications	35 617	8 310	8 310
Information	6 712	772	772
Services professionnels et spéciaux	213 909	19 810	19 810
Location	32 753	14 187	14 187
Réparation et entretien	28 537	1 259	1 259
Services publics, fournitures et approvisionnements	41 783	5 454	5 454
Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux	1 065	76	76
Acquisition de machines et de matériel	42 102	2 638	2 638
Paiements de transfert	787 709	13 269	13 269
Autres subventions et paiements	4 137	2 276	2 276
Dépenses budgétaires brutes totales	1 910 242	247 797	247 797
Moins les revenus affectés aux dépenses :			
Revenus	82 509	14 154	14 154
Total des revenus affectés aux dépenses :	82 509	14 154	14 154
Dépenses budgétaires nettes totales	1 827 733	233 643	233 643

*Les crédits totaux disponibles comprennent le Budget principal des dépenses de 2019-2020.